#### **loisirs**

## Le château de Chambord mise sur la grande brocante

Pour enrichir ses collections, le Domaine de Chambord organise samedi 1<sup>er</sup> mai une vente aux enchères, jour de la grande brocante. Explications.

ne huile sur toile rectangulaire. Un tableau XVIIIe siècle. Un portrait du comte de Chambord. Pour récupérer cette peinture, actuelle propriété d'une famille du Val de Loire, le Domaine de Chambord organise samedi 1er mai, jour de la fête du travail, une vente aux enchères. Le produit de cette manifestation sera justement reversé au Domaine national de Chambord « pour permettre l'acquisition de nouveaux objets et mobiliers anciens à présenter au public dans le châ-

### "Pour enrichir les collections"

Cette grande première se déroulera simultanément avec la grande brocante de Chambord. Organisée par le comité des fêtes, cette quinzième édition accueille chaque année 450 exposants professionnels et particuliers et, plus de 40.000 visiteurs. A cette occasion, le château, habituellement fermé le 1er mai, ouvrira ses portes aux visiteurs. « C'est la 2e brocante en France. C'est un grand moment. C'est la journée de



Depuis 15 ans, 40.000 visiteurs chinaient chaque printemps à la grande brocante de Chambord. Cette année, ils pourront aussi visiter le château et participer à une vente aux enchères.

l'année où il y a le plus grand nombre de visiteurs. Je trouvais dommageable que Chambord, site mondialement connu, reste fermé le 1<sup>er</sup> mai », indique Jean d'Haussonville, directeur général du domaine national de Chambord. Celui qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier dernier s'est donc attaché avec Franck Joly, président du comité des fêtes, « à faire quelque chose de nouveau ». Et donc à organiser une vente aux enchères avec l'appui de Maître Philippe

Rouillac, commissaire-priseur et expert près la Cour d'appel. Les brocanteurs, déjà inscrits, ont été invités par le comité des fêtes à donner gratuitement certains de leurs objets. « Tous les objets récoltés auront une valeur comprise entre 50 et 100 euros et il n'y aura pas de frais, ni pour le donateur, ni pour l'acheteur, note Maître Rouillac, la vente est donc accessible aux chineurs les moins confirmés ». Des chineurs qui, à la recherche d'un objet rare,

auront cette année l'opportunité de faire une halte à l'intérieur du château. Pour aussi découvrir l'envers du décor et le cadre royal de la 2<sup>e</sup> brocante hexagonale.

Julien Sureau

(Archives NR)

Le château de Chambord est ouvert exceptionnellement samedi 1er mai de 10 h à 17 heures. Les 450 brocanteurs exposeront jusqu'à 18 h sur un parcours long de 2,5 km. Entrée et parkings gratuits.

(Publireportage)

# Somptueux lancement du nouveau COUPÉ PEUGEOT RCZ chez PEUGEOT LOIR-ET-CHER

Le jeudi 22 avril dernier, Peugeot Loir-et-Cher a revêtu son habit de soirée pour présenter au public son nouveau coupé Peugeot RCZ. Sa ligne, son concept, ses prestations, devraient séduire bon nombre de clients, à ne pas en douter.

Cette soirée, au-delà d'avoir le plaisir de découvrir un magnifique véhicule, était ponctuée par la présentation de différentes toiles de l'artiste Dorota VEDNAREK, totalement en harmonie avec le coupé RCZ, séducteur par ses lignes.

Alors à très bientôt pour découvrir celui-ci dans les Ets Peugeot Loir-et-Cher, Blois, Vendôme, Romorantin et son réseau d'agents.



Peugeot Loir-et-Cher
Route Nationale
La Chaussée-Saint-Victor
02 54 55 22 22

#### <u>nucléaire</u>

#### La centrale de Chinon épinglée par l'Autorité de sûreté

'année 2009 n'est pas un bon L'annee 2007 il est par l'annee de sûreté pour les centrales nucléaires de la région, et pour celle de Chinon en particulier. Selon le bilan communiqué jeudi par l'autorité de sûreté nucléaire (ASN), « ses performances ont connu l'an dernier une évolution défavorable », et « la rigueur d'exploitation des réacteurs s'est sensiblement dégradée ». Le site a déclaré trois événements de niveau 1 soit un de plus qu'en 2009, mais c'est surtout l'importance du nombre d'événements de niveau 0 – une centaine – qui inquiète le gendarme du nucléaire. Des lacunes ont été constatées dans la mise en œuvre des opérations de maintenance et la surveillance des prestataires auxquels EDF confie souvent ces interventions. La centrale, qui compte quatre réacteurs de 900 mégawatts, devra aussi progresser dans le respect de l'environnement.

L'ASN épingle également la centrale de Dampierre-en-Burly (Loiret), où cinq incidents de ni-

veau l ont été enregistrés. Là encore, la surveillance des opérations de maintenance est mise en cause. En revanche, elle constate une amélioration de la sûreté à Belleville-sur-Loire, très critiquée l'an dernier. Enfin, les performances de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (deux incidents de niveau 1, comme en 2008) « se situent dans la moyenne nationale », indique l'ASN, qui juge « satisfaisant » le niveau de sécurité des réacteurs uranium-graphite-gaz en cours de démantèlement.

Quant au contrôle de l'utilisation de rayonnements ionisants dans le domaine médical ou industriel, l'ASN estime que les hôpitaux publics procèdent encore trop peu à la déclaration des anomalies. Elle note, par ailleurs, avec satisfaction que le centre de radiothérapie de Blois a recruté deux radiophysiciens, ce qui lui a permis d'autoriser la reprise de l'utilisation de l'appareil en avril 2009 après trois mois de suspension.

#### la question

La MGEN organise ce soir à Blois une conférence sur l'avenir de l'assurance maladie. Sur quels enjeux porteront les débats?

« Aujourd'hui, la France a un système qui permet à tous de

pouvoir se soigner, mais il *n'est pas parfait* », explique Isabelle Bertin, directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie du Loir-et-Cher, qui interviendra. « *Îl existe* encore de nombreux freins dans l'accès aux soins. Au maximum, l'assurance maladie ne prend en charge que 75 % des coûts, et pour certaines familles, cela représente des sommes trop importantes. Il existe aussi des individus très fragilisés, souvent désocialisés qui n'utilisent pas leurs droits. Se pose aussi la question de la démographie des professionnels de santé et de l'accès à la médecine dans certains départements ou cantons. Et puis il y a aussi le déficit de l'assurance maladie, qui a atteint 10 milliards d'euros en 2009. »

« Demain, pourra-t-on encore se soigner ? », ce soir à 19 h 30 au lycée Camille-Claudel.

#### <u>la phrase</u>

"Le groupe Front national ne saurait accepter une telle décision, qui crée entre les élus une discrimination injustifiable"

Michel Chassier, conseiller régional FN, réagit ainsi au nom de son groupe au refus du conseil régional de désigner des élus du Front national dans les conseils d'administration des lycées. « Ce refus a été justifié par le président Bonneau en raison d'un risque de blocage des conseils d'administration par quelques trublions, comme cela s'est produit dans le passé », rappelle Michel Chassier. Le groupe FN note que le groupe UMP-NC soutient la position de la gauche « et accepte de facto que la République qui selon N. Sarkozy " ne doit pas reculer d'un millimètre " se couche devant la menace de quelques manifestations ».

